

L'école redevient obligatoire !



Alors que le retour à l'école était facultatif depuis le 11 mai, les établissements scolaires vont devoir accueillir tous les élèves dès le 22 juin. «*En Hexagone comme en Outre-mer, les crèches, les écoles et les collèges se prépareront à accueillir, à partir du 22 juin, tous les élèves de manière obligatoire et selon les règles de présence normale*» a annoncé Emmanuel Macron dimanche 14 juin, lors de son allocution, présentant la 3^e phase de déconfinement. Pour pouvoir accueillir plus de 15 élèves par classe, la règle des 4m² est donc révoquée. Mais la distanciation physique sera toujours de rigueur. Les tables devront être espacées d'un mètre, uniquement sur les côtés. Lundi 15 juin, Jean-Michel Blanquer a confirmé que le protocole sanitaire serait allégé. Une nouvelle version a été publiée ce mardi. Il entrera en vigueur dès le lundi 22 juin.

[Le nouveau protocole à télécharger](#)